



REPUBLIQUE DE MADAGASCAR
Amour - Patrie – Développement

MINISTERE DES FINANCES
ET DU BUDGET

MINISTERE DE L'EAU

Engagements de Madagascar pour la réunion de Haut Niveau à Washington le 20 Avril 2012

A. Préambule :

A Madagascar, en dépit des efforts entrepris par les Gouvernements successifs, la pauvreté et ses multiples manifestations restent préoccupantes. En tant que membre des Organisations des Nations Unies, Madagascar a souscrit à la **Déclaration du Millénaire** qui tient lieu de feuille de route internationale pour la réduction de la pauvreté. D'après les chiffres du Joint Monitoring Programme OMS-UNICEF, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à atteindre en 2015 sont respectivement 68% pour l'eau potable et 54% pour l'assainissement pour l'ensemble du pays¹.

Or, actuellement, environ six personnes sur dix n'ont pas accès à l'eau potable et 9 personnes sur 10 ne disposent pas d'installations d'assainissement adéquates². Sur la base des tendances de mise en œuvre actuelle, Madagascar à l'instar des autres pays en Afrique Subsaharienne atteindrait les OMD pour l'eau potable en 2040 et pour l'assainissement en 2076³. Le secteur manque des ressources techniques et financières permettant d'améliorer les conditions de vie des populations. Tous ces enjeux et problématiques liés à l'eau et à l'assainissement prennent une allure alarmante dans le contexte actuel des changements climatiques et de la sévérité de catastrophes naturelles. Cela nécessite des réactions d'urgence, d'atténuation de leurs impacts et des mesures d'adaptation qui ralentissent des efforts consentis par le secteur.

¹ Country Status Overview (CSO2) commissionné par Conseil des Ministres Africains en charge de l'Eau (AMCOW) et réalisé par le Programme Eau et Assainissement (WSP) de la Banque Mondiale, en collaboration avec la Banque Africaine de Développement (BAD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la Banque Mondiale et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2010.

² Enquête Périodique auprès des Ménages, INSTAT, 2010.

³ Rapport Mondial sur le Développement Humain, UNDP 2006.

B. Importance de l'assainissement :

Les faiblesses des taux de couverture en eau potable et en assainissement induisent des conséquences perceptibles au niveau de la santé publique car 70% des maladies à Madagascar proviennent de la consommation d'eau impropre et du manque d'hygiène. Environ 2,5 millions de malgaches sont touchés par la bilharziose et 4,5 millions y sont exposés⁴. Un mauvais assainissement, la non potabilité de l'eau et un environnement insalubre entraînent près de 60% des décès infanto-juvéniles⁵ et 3,5 millions journées d'écoles manquées par an⁶. La récente étude de la Banque Mondiale montre que Madagascar perd 174 millions d'USD à cause de l'absence de services d'assainissement adéquat. Depuis 2008, le gouvernement a fait du secteur eau et assainissement une priorité, en créant un Ministère de l'eau pour la coordination de ce secteur, en définissant une politique de l'assainissement et en mettant en place un comité interministériel pour l'assainissement. Selon les Lois de finances, le budget alloué au secteur était réduit de 80% entre 2008 et 2012 à cause de la situation socio-politique qui sévit au pays. Des efforts sont déployés pour améliorer l'allocation de ressources pour le secteur dans les prochaines années.

C. Rôle des partenaires au développement :

Suite à la Revue annuelle de 2011, un certain nombre d'engagements ont été discutés avec les Partenaires Techniques et Financiers du secteur eau, hygiène et assainissement à Madagascar. Certains de ces engagements ont été repris dans les programmes spécifiques des partenaires comme Banque Africaine de Développement, UNICEF, WaterAid, Union Européenne, l'USAID, la JICA et bien d'autres.

Le défi pour le secteur eau, assainissement et hygiène est immense et nécessite l'apport de tout un chacun, en premier lieu, celui du gouvernement Malgache et ceux de ses bailleurs de fonds et de ses partenaires techniques et financiers.

D. Engagements essentiels :

D'ici 2015, selon nos estimations, plus de 1 000 000 personnes additionnelles auront accès à l'eau et à l'assainissement. Il est attendu que les appuis des bailleurs de fonds et des partenaires techniques et financiers aideront à atteindre cet objectif.

4 WHO fact sheet, 2006

5 UNICEF fact sheet, 2006

6 Assainissement le Défi, Ministère de l'Energie et des Mines, UNICEF et WaterAid, 2002.

E. Engagements spécifiques :

Le Gouvernement Malgache avec l'appui de ses Partenaires Techniques et Financiers et tous les acteurs du Secteur de l'Eau Potable, de l'Assainissement et de l'Hygiène s'engage à ce que :

1. D'ici 2013, le Code de l'Eau sera révisé pour répondre aux nouveaux défis du secteur.
2. Durant les deux prochaines années, toutes les recommandations de la Revue conjointe du secteur eau, hygiène et assainissement seront mise en œuvre de manière participative en impliquant tous les acteurs du secteur au niveau national et régional.
3. Dans les 2 prochaines années, les ressources financières disponibles et à mobiliser seront orientées pour améliorer l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement pour environ 400 000 personnes pauvres et vulnérables vivant en milieu urbain et péri urbain.
4. A la fin de l'année 2013, une évaluation globale du sous-secteur de l'assainissement sera faite et toutes les composantes de l'assainissement à savoir la gestion des eaux usées, la gestion des déchets, l'assainissement de base ainsi que le drainage urbain seront évaluées pour une meilleure prise de décision dans le sous-secteur.
5. Des lignes budgétaires spécifiques pour l'accès à l'eau, l'accès à l'assainissement et la promotion d'hygiène seront créées dans le budget national et un fond national de l'assainissement sera aussi créé et renfloué par des taxes et des contributions diverses de façon à ce qu'au moins la réduction de budget de 49% enregistrées entre 2011 et 2012 soit comblée et dépassée en 2013.
6. Un mécanisme de coordination des projets et programmes en eau, hygiène et assainissement est mis en place au niveau national à travers les budgets programmes désagrégés en eau, hygiène et assainissement dans les 22 régions avec une approche spécifique et intégrée de l'assainissement acceptée par tous les acteurs à la base et de mise en œuvre des programmes d'assainissement.
7. Les infrastructures d'eau existantes et fonctionnelles actuellement à 80%⁷ seront maintenues au moins à ce niveau minimum au cours des deux prochaines années à travers le partenariat public privé.
8. Le secteur de l'eau s'assurera que les données eau et assainissement de toutes les 22 régions sont collectées, traitées en temps réel et que ces données alimentent la base de données au niveau national et des autres mécanismes de suivi au niveau global

⁷ Briefing note of the Rural Water Supply Network and Tearfund, 2010.